



Chapitre 1 : Esprit vengeur

Par B7141

Publié sur Fanfictions.fr.
[Voir les autres chapitres](#).

Sens dessus dessous

1. Esprit vengeur

— Pouvez-vous m'aider ? Je veux me venger du salaud qui m'a tué et des deux idiots de l'association... Je ne faisais que mon travail, et me voilà mort, parce que l'imbécile de femme de l'idiot déguisé en Père Noël m'a assassiné... Ma femme s'inquiète pour moi depuis une semaine déjà...

Murmure, très fâché, un homme dans la trentaine devant Mélinda, alors qu'elle déambulait dans une rue du 17^e arrondissement parisien avec sa famille. Elle, qui pensait bien avoir des vacances comme tout le monde, peut maintenant l'oublier. La chuchoteuse d'esprits détaille l'esprit devant elle : des taches de sang sur le front et proche du cœur, l'homme est habillé de pantalon et pull rouges et d'un chandail vert, sur le pull une inscription. Il a des yeux bruns, une moustache et des cheveux de même couleur que ses yeux et est très en colère, des rides se forment sur son front et autour de ses yeux. Elle lui réplique calmement :

— Monsieur, dites-moi votre nom et votre raison de rester parmi les vivants ?

L'esprit soupire et continue sur un ton neutre.

— Très bien. Je suis Jean Mercier, technicien, j'étais venu pour réparer l'ascenseur de l'association *SOS Détresse Amitié de Paris* au 19^e arrondissement que cette folle femme m'a tué... Et ce n'est pas tout...

L'esprit commence à s'emporter, il hurle.

— ... Pour camoufler leur crime, la salope et son salaud de mari ont jeté mon corps dans un zoo, comme nourriture aux bêtes ! Ainsi, ils se sont échappés de répondre devant la Justice... Meurtrier et complice de meurtre... C'est immonde ! Je ne laisserai pas impuni leur acte !

Il parle ainsi et il s'en va.

Mélinda est perplexe de l'affirmation du technicien. Jim lance un regard interrogateur à son épouse, ayant compris qu'elle vient de voir une âme errante. Elle lui explique le cas. La famille

décide de se rendre au 19e arrondissement à l'association. Dès qu'elle est devant la porte, elle est transportée dans une vision.

Elle frappe à la porte et un homme déguisé en Père Noël lui ouvre cette porte. À ce moment un coup de feu s'entend et la balle se plante en elle... Soudainement une sensation de légèreté, Mélinda se retourne et voit son corps tombé nez contre terre. L'homme déguisé en Père Noël et la femme prennent le cadavre de Jean Mercier et l'amènent à l'intérieur. Ce corps est découpé en morceaux par l'homme. Ce dernier, sa femme, les deux permanents et le travesti vont dans un zoo pour se débarrasser du corps.

Mélinda revient de sa vision, dégoûtée. Jim la soutient et écoute sa vision, anxieux à l'idée de rencontrer des homicides si froids.

La chuchoteuse d'esprits attend que quelqu'un lui ouvre la porte. Et c'est Pierre Morteux qui l'accueille, pensant qu'elle est une femme en détresse avec un mauvais mari. Thérèse de Monsou est dans un coin de la salle, tricotant des pulls et gilets particuliers pour des ouvriers en Antarctique. La bénévoles permanente demande :

— Pour quelle raison êtes-vous ici ? Votre mari ne semble pas vous maltraiter, contrairement à Félix, le fiancé de Josette.

Le couple s'entr'observe, chacun se demandant dans quelle maison folle ils sont venus... Et Mélinda prend la parole :

— Madame, je ne viens pas pour moi. Nous sommes en bonne entente, mon mari et moi... Disons que c'est pour vous... ou plutôt à cause de vous...

Alors que Pierre voulait ouvrir la bouche pour parler, Monsieur Preskovitch est rentré, saluant les deux permanents et la famille de Mélinda. Il leur suggère ses spécialités bulgares que personne ne refuse par politesse. Une fois que tout le monde s'est servi, la chuchoteuse d'esprits continue sur un ton calme :

— ... Je peux communiquer avec les esprits errants. Ces derniers sont encore sur Terre parce qu'une raison les retient et je les aide à résoudre cette dernière volonté pour qu'ils ne dérangent plus les vivants...

À ces mots, Thérèse et Pierre éclatent de rire, un long rire qui résonne dans toute la pièce pendant quelques minutes. Une fois la première vague d'émotion passée, les deux permanents affirment à l'unisson :

— Madame...

— Mélinda Gordon.

— Madame Gordon, vous moquez-vous de nous ? Une blague !

Jean Mercier est très énervé des moqueries des deux permanents. Il s'approche des papiers sur le bureau et crée un désordre pour signifier sa présence. Thérèse est néanmoins étonnée de l'action de l'esprit, se tourne vers Mélinda et lui murmure :

— Madame Gordon, Un esprit ?

L'interpellée opine du chef et complète la réponse :

— Et ce n'est pas n'importe quel esprit... mais le réparateur d'ascenseur Jean Mercier tué devant cette porte une semaine plus tôt...

Elle désigne d'un geste de la tête la porte d'entrée.

— ... Et il est très fâché que son corps ait été donné aux bêtes. Il veut que la justice soit faite.

Les deux permanents s'entr'observent et Pierre, pour faire diversion du malaise qui s'installe autour de la table, se déplace vers sa collègue et lui montre un tableau qu'il a fait. Thérèse lui commente l'œuvre :

— Avec ce cochon au milieu de la peinture, vous extériorisez, Pierre, vos fantasmes.

— Thérèse, s'il vous plaît, n'y voyez surtout pas le fantôme de l'homme, mais plutôt, si vous voulez, comment dire... la recherche créative, le délire de l'artiste.

— Si vous le dites... Méditons alors sur le délire artistique.

Mélinda se retient pour ne pas rire du comportement des deux permanents. Comportement loufoque, ridicule et quelque peu déplacé au regard de la gravité de la situation. Jean Mercier est clairement fâché de cette diversion et s'en va. Tout à coup, le téléphone sonne. Pierre hurle à sa collègue, malgré qu'elle soit à quelque pas de lui :

— Téléphone, Thérèse, téléphone.

L'interpellée obtempère et dit :

— SOS Détresse Amitié pour vous aider. Que pouvons-nous faire pour vous ?

— Je sais ce que vous avez fait. Complice de meurtrier ! répond une voix sépulcrale avant de raccrocher le téléphone.

Thérèse rapporte à son collègue la conversation bizarre. Mélinda discerne Jean Mercier entre les deux collègues. L'esprit ne cesse de leur murmurer qu'ils sont complices de son meurtre.

Une minute après le coup du téléphone, la porte s'ouvre pour laisser entrer Josette qui court fuyant son mari. Une fois la protégée de Thérèse rassurée et le couple réconcilié autour d'une tranche de gâteau et d'une liqueur du Bulgare, Félix et Josette demeurent tranquilles à leur

place. La porte s'ouvre à nouveau, Katia est entré en pleurant. Il s'assoit dans un coin et pleure, se lamente et ne cesse de répéter qu'il est malheureux en amour et dépressif. Mélinda et le réparateur d'ascenseur s'entr'observent, de plus en plus ennuyés par l'attitude du travesti. L'esprit commente :

— Celui-là, en désignant Katia, je ne peux plus l'entendre avec ses gémissements et lamentations. Toujours le même discours. Il pourrait s'enregistrer et laisser la bande sonore alors que quelqu'un le bâillonne. On ne remarquerait même pas la différence ! Ce couple, en désignant Josette et Félix, mes meurtriers, font toujours des scènes de ménage. Eux aussi, je ne peux plus les entendre.

Mélinda lui murmure, feignant de parler avec son mari :

— Vos observations sont appréciées.

Jean Mercier lui sourit et s'en va et Jim hoche la tête pour ne pas éveiller de soupçon au couple qui vient d'arriver.

Une heure plus tard, Marie-Ange Musquin est rentrée dans le local de l'association. Pour une rare fois où elle n'a pas été prisonnière de l'ascenseur qui refuse de fonctionner. Les deux permanents la saluent et Mélinda lui demande l'accès aux caméras de surveillance. La chuchoteuse d'esprits pense qu'en ayant une preuve évidente du crime, il sera possible de juger le couple pour homicide volontaire ou involontaire selon le cas. Et l'esprit errant sera content. Intriguée de la requête, elle affirme à la chuchoteuse d'esprits :

— Et pour quelle raison voulez-vous avoir accès aux vidéos des caméras de surveillance ?

— Pour rétablir la justice concernant un défunt.

— Qui ?

— Le pauvre réparateur d'ascenseur d'il y a une semaine.

— Jean Mercier ?

— Oui.

— Très bien... Toute bizarre que soit votre demande, je vais y accéder.

Marie-Ange Musquin se rend seule dans une petite salle secrète. Salle gardée sous clé où se trouve les enregistrements des caméras de surveillance. Deux heures plus tard, elle sort de la salle, accourt auprès de Mélinda et lui hurle, terrifiée :

— Vous avez raison, Félix doit être condamné !

— Condamné pour quelle raison ? demande discrètement Pierre.

— Pour homophobie, il voulait tuer Katia.

— Le travesti ? demande Mélinda qui ne comprenait plus qui est cette Katia et ce travesti.

Les deux permanents opinent du chef.

— Vous voulez dire la sale pédale de Katia ! s'emporte Josette.

— J'ai rien contre lui, commente Félix, offusqué, c'est juste qu'il m'énervait. Et il ne voulait pas me laisser parler avec Zézette.

— Je ne sais pas si je serais mort de rire ou si je serais fâché, ajoute l'esprit errant. Au lieu de s'offusquer que je sois mort par inadvertance, la femme qui jouait de la trompette dans la cage de l'ascenseur s'étonne du comportement de Félix envers le travesti ! Personne ne me plaint. Au moins, j'espère que ma femme sera informée de ma violente fin.

Mélinda hoche de la tête à Jean Mercier pour lui faire comprendre qu'elle a entendu.

Marie-Ange Musquin demande à Thérèse et à Pierre de garder dans les locaux de l'association Félix, Josette et Katia le temps qu'elle informe les gendarmes de la situation et que le couple soit traduit en justice.

Mélinda, avec sa famille, part chez la veuve de Jean Mercier pour l'aviser de la mort de son époux. La femme est en larmes, alors que l'esprit essaie de la consoler, mais en vain.

Sur le chemin du retour à l'association, Mélinda écoute le monologue du technicien :

— Madame, en tant qu'esprit depuis une semaine, j'ai remarqué bien des choses dans cette association. Pierre est fou amoureux de Thérèse... D'ailleurs, les deux ont eu des contacts très intimes, pour ne pas dire sexuels, sur le lieu de travail... Katia, le travesti dépressif, attristé de sa peine d'amour, voudrait avoir Félix comme amant, mais il sait qu'il n'a aucune possibilité de l'avoir. Josette, malgré que son mari sait être violent, l'aime néanmoins. Félix pense divorcer de Josette pour prendre une autre femme, l'aide de l'apothicaire, mais il sait qu'il ne peut la séduire. Raison pour laquelle il n'a pas divorcé et reste avec son épouse.

La chuchoteuse d'esprits résume à son mari le discours de l'esprit errant. Jim ne commente pas, très exaspéré de cette association de fous.

Dès que Mélinda arrive dans les locaux de Détresse Amitié, les gendarmes étaient déjà présents, perquisitionnant l'endroit et interrogeaient Marie-Ange, Pierre et Thérèse. L'un d'eux lui ordonne :

— Madame, que faites-vous ici avec votre famille ?

— Je suis la raison de votre venue.

L'agent de l'ordre la regarde, intrigué de son propos énigmatique, et lui réplique :

— Que voulez-vous dire ? J'espère que ce n'est pas une blague.

— Non, je suis sérieuse. J'ai demandé à Marie-Ange Musquin de regarder les bandes vidéos des caméras de surveillance pour éclaircir le cas du réparateur d'ascenseur Jean Mercier qui est porté disparu depuis une semaine.

— Madame...

— Madame Mélinda Gordon-Clancy, répond-elle en lui montrant ses papiers et documents.

— ... Vous devez venir avec nous. Vous serez interrogée et vous serez notre témoin à la Cour.

La chuchoteuse d'esprits hoche la tête, alors que l'esprit errant a un sourire aux lèvres. La justice sera enfin rétablie.

Deux jours plus tard, Félix, Josette, Katia et les deux permanents sont traduits en justice à la Cour de Paris. Marie-Ange Musquin et Mélinda Gordon sont amenées comme témoins. Et le juge demande à Mélinda, intrigué de ses affirmations :

— Madame Gordon, pouvez-vous nous expliquer comment vous êtes parvenue à l'idée que Jean Mercier soit défunt depuis une semaine ?

— Ne dites surtout pas que toutes les informations proviennent de moi, commente l'esprit errant. Il ne vous croira pas. Homme trop rationnel qu'il est.

— Disons j'ai remarqué que Jean Mercier venait souvent dans l'immeuble de l'association pour réparer l'ascenseur et lorsque j'ai constaté une semaine d'absence, je me suis inquiétée pour lui. Quelque chose lui était arrivée. Et c'est ainsi que j'ai sollicité l'accès aux vidéos des caméras de l'association et que j'ai constaté le cadavre découpé. Et alors j'ai pensé que la plus logique des manières d'effacer toute trace d'un meurtre involontaire est de donner le cadavre en nourriture à des animaux. Ainsi aucune trace ne peut être retrouvée facilement. Et comme il y a un zoo à quelques minutes de marche de l'association, j'ai déduit que le cadavre était donné aux fauves de ce zoo. J'ai alors suggéré à la police de demander les enregistrements vidéos du zoo pour confirmer ma théorie. Et il y a bien la preuve vidéo que Josette, Félix, les deux permanents et Katia ont été dans ce zoo et ont lancé des morceaux du cadavre découpé.

— Merci madame Gordon.

— Attendez, lance Pierre, Mélinda Gordon nous a avoué qu'elle communique avec les morts. Et c'est ainsi qu'elle détient ces informations. Ce n'est aucunement d'une démarche rationnelle, monsieur le juge.

Toute l'assemblée éclate de rire. Après quelques minutes de rire, le juge annonce :

— Messieurs les psychiatres et psychologues, vous devez absolument vérifier l'état de santé mentale de cet homme.

— Ne parlez pas ainsi, monsieur le juge, s'offusque Thérèse. Ce que dit mon collègue est exact. Demandez à Mélinda Gordon...

Le juge l'interrompt en éteignant son microphone et affirme :

— Madame de Monsou devra aussi être l'objet d'une vérification psychiatrique.

Le juge ignore son commentaire et continue à discuter avec les avocats.

Trois heures plus tard, le juge a adjourné la séance pour le lendemain.

Le lendemain matin, à la Cour, le verdict est prononcé, Félix est condamné à dix ans de prison pour perturbation de l'ordre public, attentat à l'honneur et tentative d'assassinat involontaire. Josette a été condamnée à dix ans de prison pour l'homicide involontaire de Jean Mercier. Pierre et Thérèse ont été suspendu du travail pour une durée indéterminée le temps que des psychiatres et psychologues évaluent leur capacité intellectuelle et leur santé mentale. Le travesti a été condamné à dix ans de prison pour complicité de camouflage d'un assassinat involontaire.

Deux jours après la fin du procès, Jean Mercier remercie Mélinda de son aide, celui d'avoir rétabli la vérité et la justice. Avant de quitter définitivement le monde des vivants, il part embrasser sa femme pour une dernière fois, saluer ses enfants et consoler son épouse. Mélinda est contente qu'il y ait un esprit errant de moins sur Terre. Elle et sa famille reviennent à Grandview deux semaines après le procès.

Publié sur [Fanfictions.fr](https://www.fanfictions.fr).
[Voir les autres chapitres.](#)